

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico  
**Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)  
**Band:** 40 (1998)  
  
**Rubrik:** Chronique des fouilles archéologiques

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chronique des fouilles archéologiques 1998

JACQUES MOREL  
JEAN-PAUL DAL BIANCO

MARTIAL MEYSTRE  
ARIANE PANTET

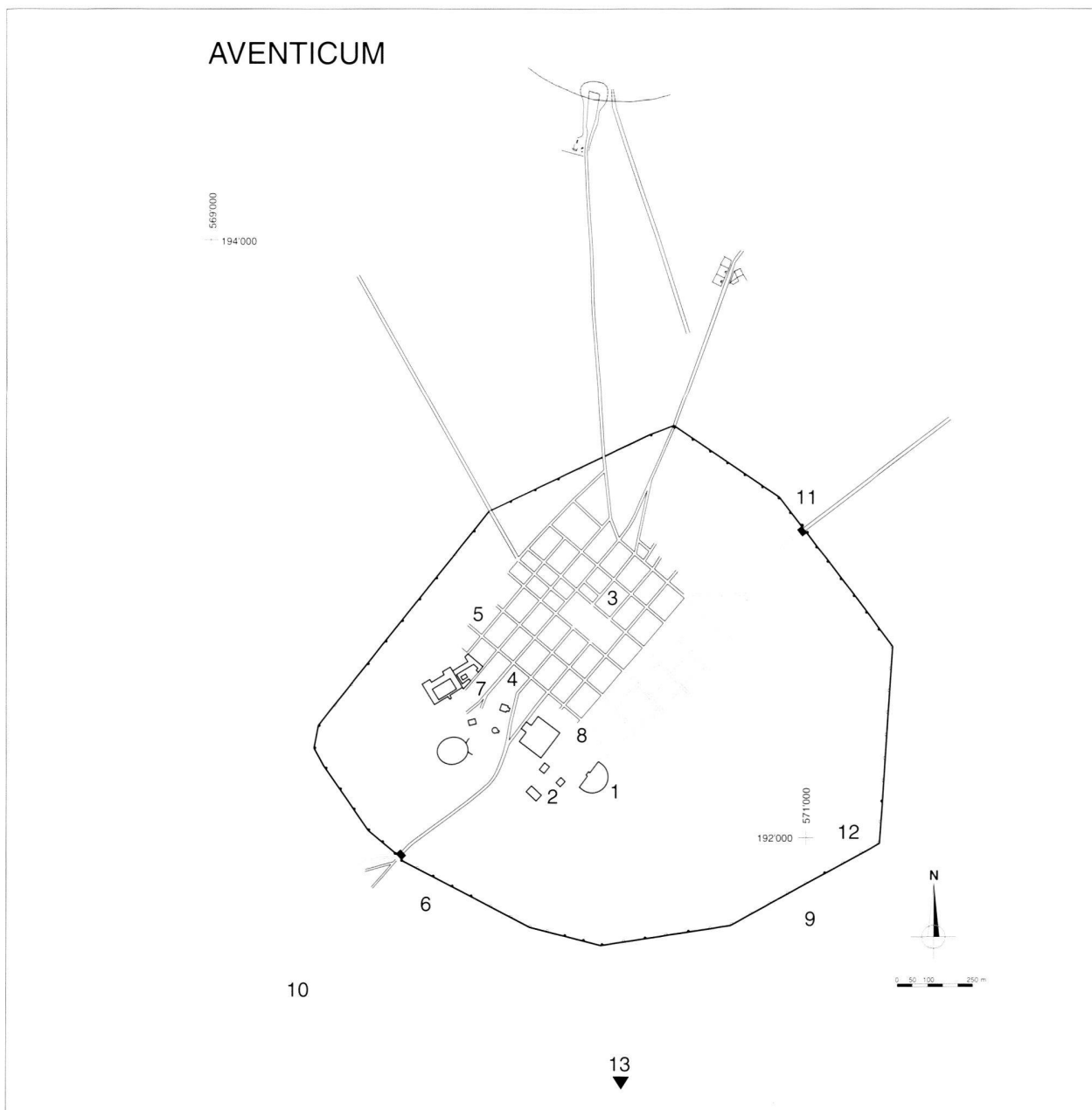


Fig. 1. Plan schématique d'Aventicum. Situation des fouilles de 1998. 1: En Selley, théâtre romain. 2: Au Lavoëx. 3: En Perruet – insula 29. 4: Chemin des Conches – insula 19. 5: En Pré-Vert – insula 2. 6: Route du Lavoir – route d'Oleyres. 7: Chemin de Derrière la Tour – insula 13. 8: Le Selley – chemins des Conches et de la Tornallaz. 9: Donatyre village. 10: Pré-Mermoud, ruisseau de Coppet. 11: Porte du Nord-Est – Porte de l'Est. 12: Donatyre, En Budeire. 13: Bois de Châtel.

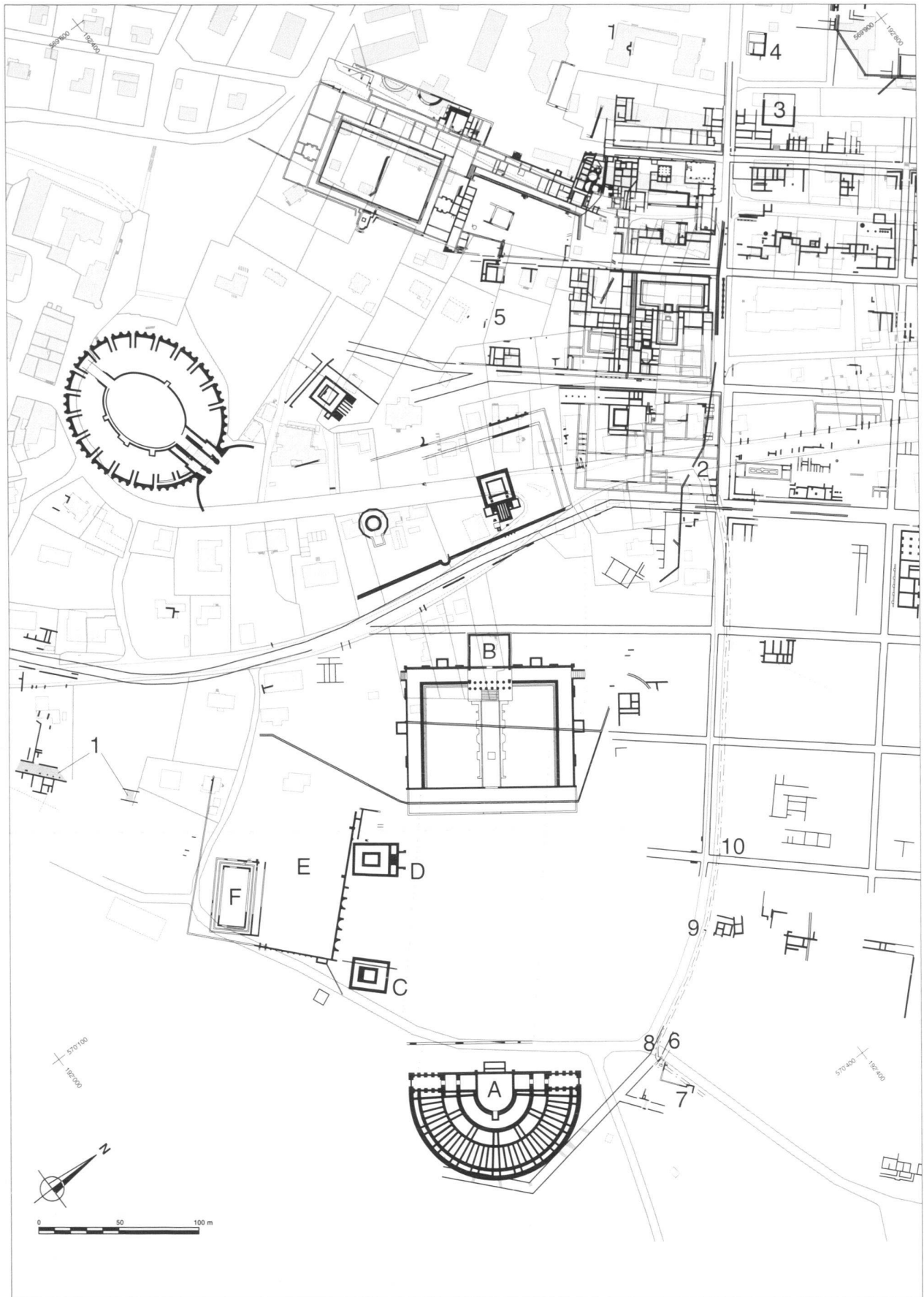


Fig. 2. Extrait du plan archéologique d'Aventicum. Secteur ouest. Etat décembre 1998. A: théâtre. B: sanctuaire du Cigognier. C-D: nouveaux temples du Lavoëx. E: enclos ouest. F: bâtiment quadriportique. Les chiffres renvoient au texte.

## 1. AVENCHES / En Selley, théâtre romain

Théâtre, voirie, habitat.

CN 1185, 570 300/192 200.

Avril-mai 1998.

Ensembles MRA: AV 98/10513-10572.

Sondages préliminaires (réaménagement du théâtre et de ses abords). Surface explorée env. 300 m<sup>2</sup>.

Investigations, documentation: J.-P. Dal Bianco, M. Meystre, A. Widmann.

Références bibliographiques: H. Bögli, *Aventicum, La ville romaine et le Musée*, (Guides archéologiques de la Suisse 19), <sup>3</sup> 1996, p. 30-33; G.-Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Berne, 1964, p. 60-66; W. Wavre, les fouilles de novembre 1889 à mars 1890, *BPA* 3, 1890, p. 40-44; E. Secretan, Les fouilles au théâtre, *BPA* 4, 1891, p. 27-40; 8, 1903, p. 19-29.

La perspective d'une remise en valeur du théâtre et de ses abords (fig. 1,1) a motivé une intervention préliminaire visant à établir un diagnostic archéologique du sous-sol aux environs immédiats du monument (fig. 2,A). Une première tranche d'investigations a vu l'ouverture d'une vingtaine de sondages exploratoires à la périphérie nord, est et sud de l'édifice. Les résultats obtenus font mention de vestiges antérieurs, contemporains et postérieurs au théâtre:

- Les restes d'une première occupation sont apparus dans les secteurs nord et sud sous la forme de fondations de constructions en architecture mixte (fig. 3,1) associées à une canalisation, à des foyers successifs ainsi qu'à un sol de terrazzo coupé par le mur de façade arrière du théâtre (fig. 4). D'orientation divergente par rapport à ce dernier et semblant s'aligner sur la trame des quartiers sud, ces installations confirment la présence d'un habitat venu s'implanter sur deux terrasses dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère.



Fig. 4. Avenches/théâtre romain. Sol de terrazzo des premières constructions coupé par les fondations de la façade arrière du théâtre (première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). Vue du nord.

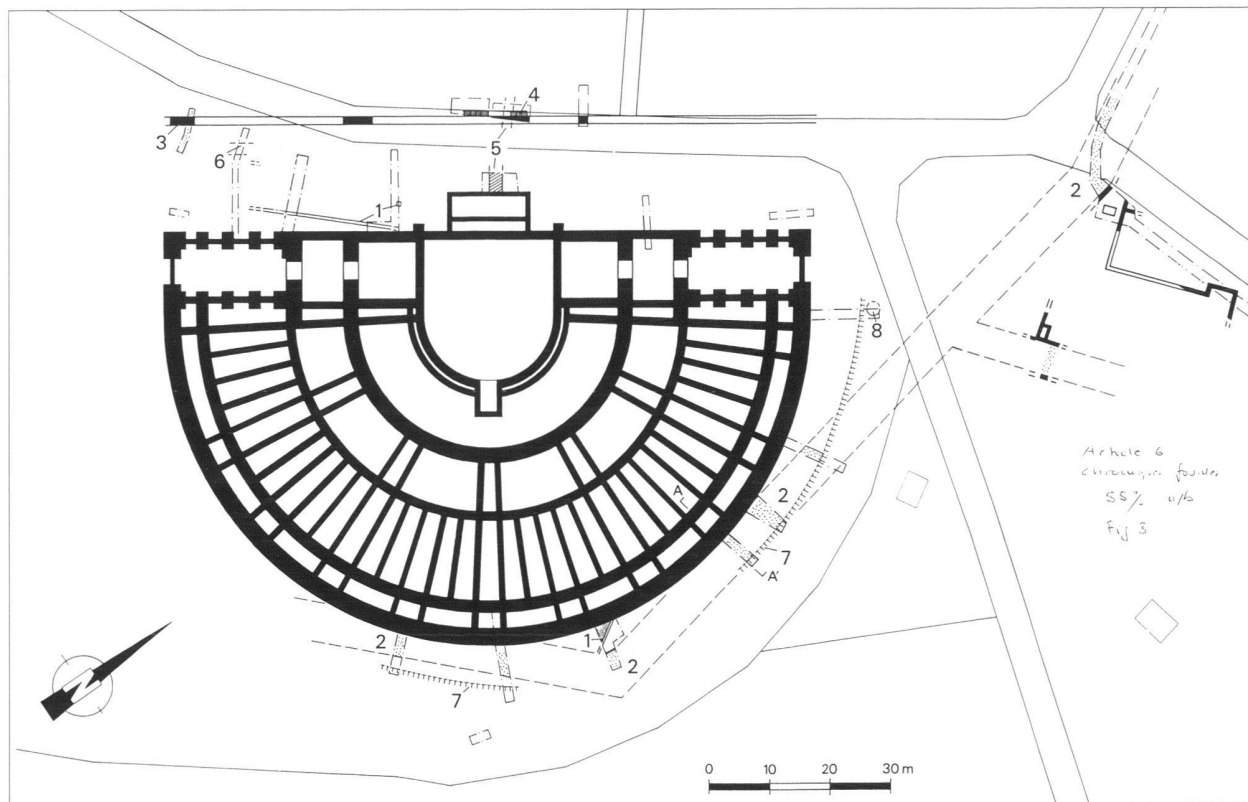


Fig. 3. Plan schématique du théâtre romain. Reporti des sondages et des vestiges mis au jour en 1998. Les chiffres renvoient au texte. A-A': situation de la coupe de la fig. 5.

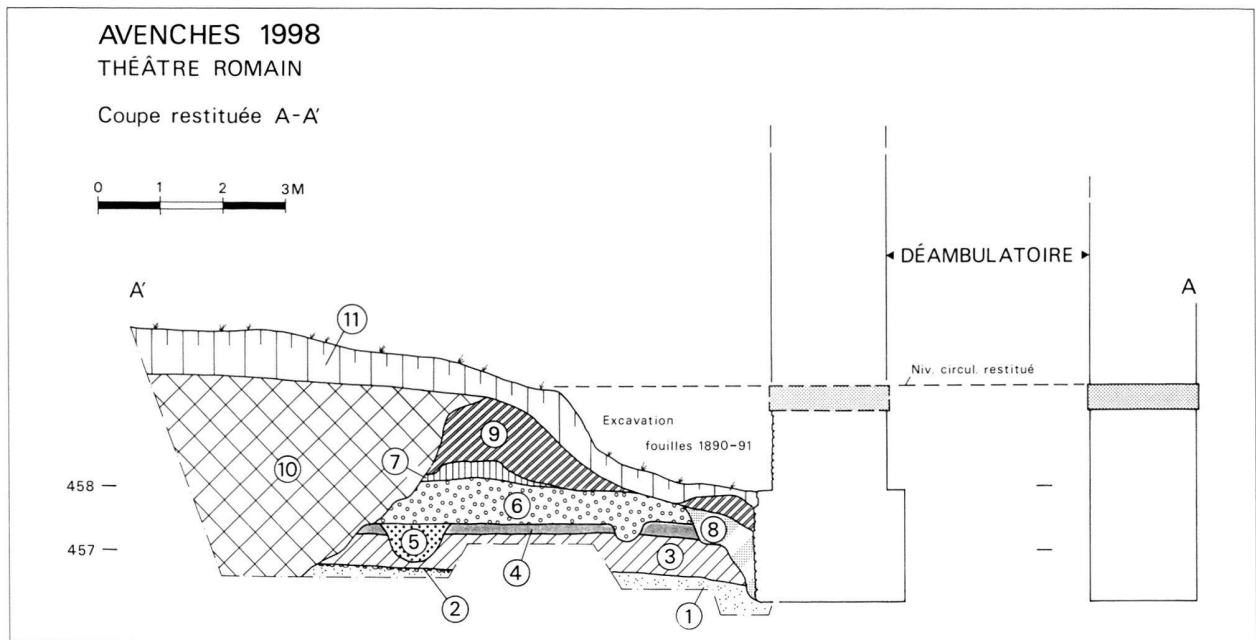


Fig. 5. Avenches/théâtre romain. Coupe illustrant la séquence stratigraphique obtenue à l'arrière du monument. 1: limons morainiques stériles. 2: restes d'un premier niveau de circulation (première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). 3: remblai limoneux. 4: vestiges d'un sol de galets et couche d'occupation d'un deuxième état (deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). 5: fosse-dépotoir (deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; 1 monnaie d'Antonin-le-Pieux, AV 98/10539-1). 6: strates de galets et de graviers de la chaussée (deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). 7: résidus d'activités du feu (aire de chantier?) au sommet de la chaussée (début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). 8: fossé d'implantation des fondations du théâtre (II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). 9: remblais d'égalisation pour le niveau de marche extérieur au théâtre (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). 10: fossé tardif périphérique (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). 11: remaniement des couches de démolition romaines par les fouilles anciennes (romain – moderne).

- Les sondages dans les zones est et sud ont permis d'obtenir une séquence stratigraphique pour la partie en amont du théâtre (fig. 5). Y ont notamment été mis en évidence plusieurs tronçons d'une route (fig. 3,2) qui désaffecte les premiers aménagements et leurs réfections survenues durant la période flavienne (fig. 5,2-5). Elle-même est en certains endroits recoupée par le fossé d'implantation du mur arrière du théâtre (fig. 5,8). Cette chaussée d'environ 6 m de large est conservée sur une épaisseur maximale de 0,90 m (fig. 5,6). Elle paraît adopter un tracé ascendant nord-sud qui s'infléchit à l'arrière du monument pour redescendre en direction de l'ouest. Une telle configuration tendrait à la considérer comme la desserte d'un premier édifice plus restreint. L'utilisation de cette voie semble se situer entre le milieu du II<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. pour faire ensuite place à un rehaussement des niveaux de circulation extérieurs en relation avec celui des entrées du nouvel édifice (fig. 5,9).
- Les investigations dans la zone nord ont également permis de corriger le plan du théâtre jusqu'ici proposé avec un grand bâtiment de scène. Il s'est en effet avéré que le prétendu mur nord de ce dernier, déjà repéré lors de fouilles anciennes, n'était pas organiquement lié au théâtre et qu'il entamait les strates d'une chaussée antérieure (fig. 3,3) ; il semble plutôt s'agir du mur de soutènement d'une esplanade faisant face au sanctuaire du Cigognier (fig. 2,B). Plus ou moins dans l'axe de ce dernier, une rangée de dalles de grès a été constatée en bordure nord du mur de terrasse (fig. 3,4). Toujours au même endroit, ce mur devait laisser passage à une canalisation à laquelle a pu appartenir le radier maçonné mis au jour à l'arrière d'un modeste *postscaenium* de 12 x 6 m (fig. 3,5). Celui-ci semble par ailleurs avoir été édifié lors d'une phase de transformation du théâtre dont l'ampleur ne peut actuellement être précisée.
- Les traces d'une occupation postérieure au monument romain ont été localement décelées dans la zone nord. Il s'agit en l'occurrence des restes de fondations et d'un pan de mur effondré qui attestent la réutilisation de nombreux vestiges architecturaux romains pour cet ouvrage encore difficilement identifiable (fig. 3,6). On ne peut cependant exclure son appartenance à l'extension orientale du fameux *Mur des Sarrazins*, présumée enceinte réduite du Bas-Empire ou du Haut Moyen-Age. D'autre part, la mise en évidence d'un profond fossé de largeur inconnue pourrait venir confirmer cette hypothèse : présent dans plusieurs sondages de la zone sud-est (fig. 3,7), il semble couronner le théâtre à une distance moyenne de 6 m (fig. 5,10). Bien que ténues, ces observations pourraient parler en faveur de l'intégration de tout ou partie du monument dans un dispositif de défense d'époque tardive.
- Signalons encore le repérage d'un four à chaux médiéval ou peut-être plus récent qu'il reste à fouiller (fig. 3,8). Une deuxième campagne de sondages est programmée pour 1999 et concernera la périphérie ouest de l'édifice ainsi que son *orchestra*. Les résultats escomptés devraient apporter des réponses à plusieurs questions qui demeurent en suspens.

J. Morel  
FPA – MHA VD

## 2. AVENCHES / Au Lavoëx

Temples gallo-romains, enclos, voirie, sépultures.  
CN 1185, 570 010/192 200.

Juin – août 1998.

Ensembles MRA: AV 98/10510-10512, 10573-10657.

Sondages exploratoires et fouille de surface (recherches orientées). Surface fouillée env. 1'500 m<sup>2</sup>.

Investigations, documentation: J.-P. Dal Bianco, P. Blanc, M. Meystre, J. Morel, A. Pantet, A. Widmann.

Références bibliographiques: C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum*, *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 16, 1867, 1, 1, p. 16; E. Secretan, *Le plan d'Aventicum*, *BPA* 2, 1888, p. 25.

Des recherches orientées menées à l'intérieur de l'une des parcelles récemment acquises par l'Etat de Vaud ont abouti à la mise en évidence d'un nouveau complexe religieux érigé en bordure ouest de l'ensemble architectural du théâtre et du sanctuaire du Cigognier (fig. 1,2 et fig. 6). Sondages et fouilles de surface partielles ont en effet permis d'identifier deux nouveaux temples à plan centré (fig. 2 et 7,C-D) sis à l'avant d'un vaste enclos (fig. 2 et 7,E), lequel s'est révélé abriter un bâtiment rectangulaire, probablement un quadriportique (fig. 2 et 7,F). Deux observations ponctuelles attestent que ce complexe est venu se superposer, dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. de notre ère, à un site funéraire de La Tène finale. Le matériel récolté dans les couches de démolition des temples et de l'enclos signale une fréquentation du site au moins jusqu'au Bas-Empire.

### *Le temple sud (fig. 7,C)*

Ce monument a été exhumé à l'emplacement même où les plans anciens faisaient figurer un édifice circulaire inter-

prété comme une tour suite à des fouilles survenues aux environs de 1850-1860. Orienté nord-est, il ne subsiste qu'au niveau de ses fondations dessinant un rectangle de 24 x 20 m hors tout (fig. 8). La *cella* est de plan carré, de 6,50 m de côté, et son mur arrière présente une largeur de 3,20 m équivalent au double de celle des autres parois. Cette surépaisseur doit vraisemblablement correspondre à un agencement liturgique non défini (banquette, niches, estrade...) aménagé au fond de la *cella*. A l'opposé, le dispositif d'entrée est marqué par une galerie plus large (5,40 m contre 3,30 m pour les trois autres branches). Conservé sur une hauteur moyenne de 1,50 m, le mur de stylobate de cette galerie périphérique possède une largeur de 1,60 m et il est le vestige qui a le moins souffert du passage des récupérateurs de matériaux et autres collectionneurs d'antiquités. Ceux-ci n'ont en effet laissé que peu de traces du décor architectural de l'édifice: un seul des supports en grès de la colonnade de la galerie a été préservé, élément permettant de restituer un niveau de circulation totalement occulté par les remaniements post-romains.

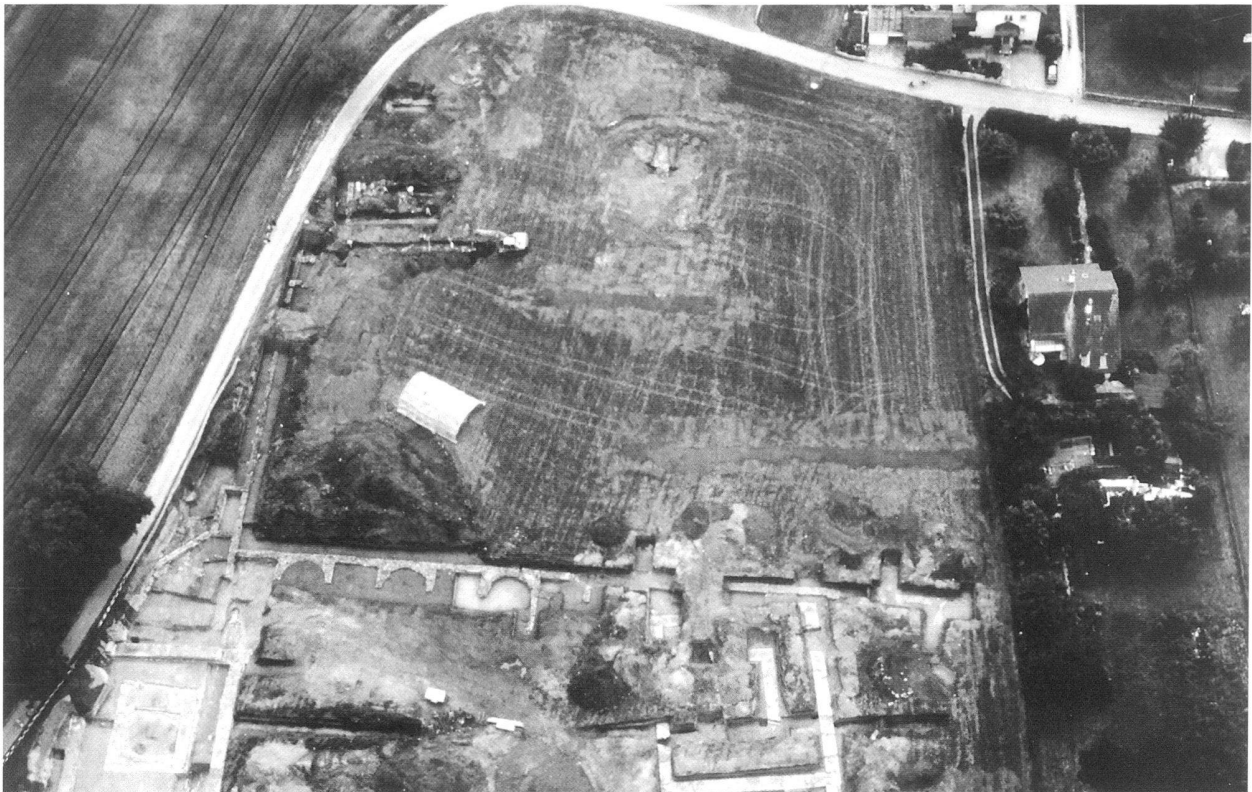


Fig. 6. Avenches/Au Lavoëx. Vue aérienne depuis l'est des fouilles de 1998.

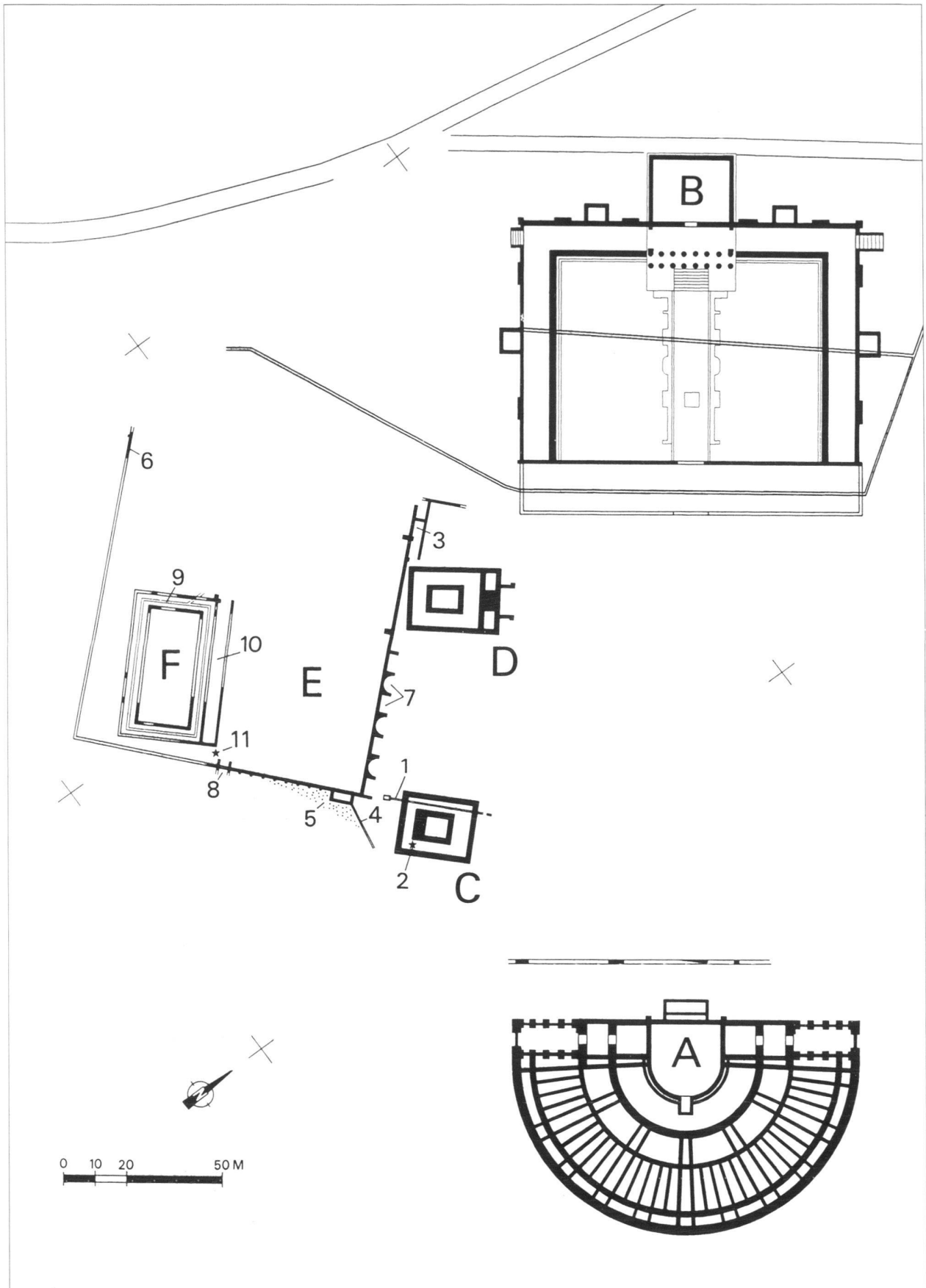


Fig. 7. Avenches/Au Lavoëx. Plan schématique du complexe religieux. A: théâtre. B: sanctuaire du Cigognier. C: temple sud. D: temple nord. E: enclos ouest. F: bâtiment quadriportique. Les chiffres renvoient au texte.

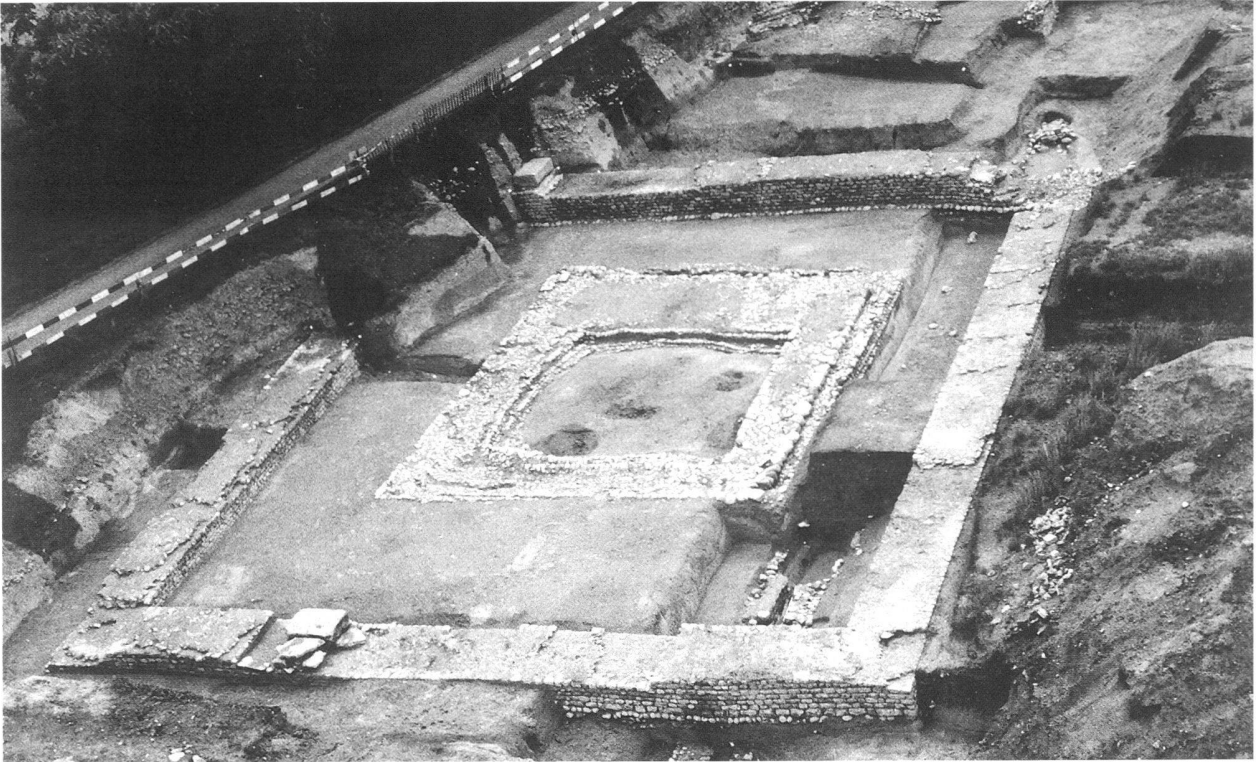


Fig. 8. Avenches/Au Lavoëx. Vestiges du temple sud (dès 150 ap. J.-C.). Vue du nord-est.



Fig. 9. Avenches/Au Lavoëx. Temple nord. Pilotis supportant les maçonneries récupérées du dispositif d'entrée (dès 164 ap. J.-C.). Vue du sud.

Le soubassement de la *cella* et de la galerie a été bâti sur pilotis. Leur fossilisation, consécutive aux divers travaux d'assainissement anciens et récents, n'a donc pas permis de préciser la chronologie de l'édifice; celle-ci repose sur le mobilier céramique récolté dans les tranchées de fondation et qui fournit un *terminus post quem* de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. de notre ère.

Sous les remblais de la galerie nord sont apparus les vestiges d'une canalisation aménagée aux environs de la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et qui a été désaffectée lors de la mise en chantier du temple (fig. 7,1). Observé sur une trentaine de mètres, ce conduit maçonné récoltait initialement les eaux d'un captage souterrain pour les acheminer en direction de l'est, vers un probable collecteur courant sous la place qui sépare le théâtre du sanctuaire du Cigognier.

#### *Les témoins de la première occupation du site*

La fouille des niveaux sous-jacents au temple sud a en outre révélé la présence, à l'intérieur de la *cella*, de quatre fosses très pauvres en matériel archéologique ainsi que les restes d'une urne funéraire de la période de La Tène finale découverts à l'angle sud-ouest du péristyle (fig. 7,2).

#### *Le temple nord (fig. 7,D)*

D'orientation légèrement divergente, le deuxième temple a été mis au jour une cinquantaine de mètres plus au nord, à proximité du sanctuaire du Cigognier. Il correspond en fait à l'édifice détecté par photographie aérienne dans les années cinquante et par des sondages géoélectriques réalisés en 1975. Son état de conservation est identique à celui du temple sud avec des maçonneries parfois entièrement récupérées, uniquement attestées par les pilotis qui les suppor-



taient (fig. 9). L'analyse dendrochronologique effectuée sur ces derniers fournit un *terminus* de 164 ap. J.-C. (LRD 98/R 4801) pour la construction du monument. Son plan est rectangulaire, de 29 x 20 m, avec une *cella* de 8 x 6 m et une galerie périphérique large de 4,20 m. La branche orientale, côté entrée, est doublée sur toute sa longueur par un avant-corps de 3 m de large. Ce dernier est divisé en deux locaux adventices disposés de part et d'autre d'une plate-forme érigée sur pilotis, laquelle a pu soutenir un escalier axial ou un vestibule. Le dispositif d'entrée est ici complété par un porche (8,50 x 4,20 m) dont le couvert était supporté par deux colonnes ou piliers.

Ont également été mis au jour les fantômes de locaux annexes et d'un couloir accolé au mur de l'enclos arrière (fig. 7,3).

#### *Le péribole des temples*

La limite ouest de leur aire sacrée doit correspondre à la fermeture orientale de l'enclos voisin. Au sud de ce dernier, l'enceinte se prolonge par un mur oblique mis en évidence à l'arrière du temple sud (fig. 7,4). Attenant à un local d'angle de l'enclos, ce mur délimitait une voie arrivant depuis l'ouest et qui bifurquait à cet endroit en direction du théâtre (fig. 1,5 et fig. 10).

On notera l'absence de mur de subdivision de la zone entre les deux temples. Cependant, l'hypothèse d'édifices géminés ne peut être d'emblée retenue, étant donné qu'ils sont éloignés de plus de 50 m. D'autre part, leur péribole ne semble pas a priori avoir eu d'enceinte orientale. Il faut

par ailleurs signaler que les nouveaux temples n'empiètent pas sur l'espace séparant le théâtre du sanctuaire du Cigognier. En matérialisant de la sorte la limite occidentale de la place, ils viennent au contraire s'intégrer à cet ensemble architectural dont ils respectent l'axialité et en soulignent l'importance.

#### *L'enclos ouest (fig. 7,E)*

Contemporain, voire légèrement postérieur aux temples, cet enclos n'a été que partiellement sondé et la totalité de son emprise, supérieure à 8'000 m<sup>2</sup>, reste à préciser. Seuls ses murs est et sud ont été partiellement dégagés. Sa fermeture nord n'est pas connue, tandis que sa limite occidentale actuellement proposée reprend le tracé d'un mur repéré dans les années quarante (fig. 7,6). En effet, l'appareil de celui-ci présente certaines analogies (ressaut chanfreiné et élévation en tuf) avec les vestiges dégagés en 1998, ce qui autorise son rattachement à cette enceinte.

Le mur oriental a été observé sur une longueur de plus de 90 m. Sept locaux s'ouvrant vers l'extérieur scandent sa moitié sud avec une alternance d'hémicycles et de rectangles, de 5,70 x 3 m (fig. 1,7). Leur situation, dans l'espace laissé libre à l'arrière des temples, porte à croire qu'ils participent au jeu architectural religieux, peut-être en tant que niches pour un ensemble statuaire (fig. 11). Le rythme de ces exèdres s'interrompt à hauteur du temple nord, à l'endroit où le mur d'enclos vient frôler ce dernier, pour faire place à une série de piles intérieures et d'annexes extérieures (fig. 7,3).



Fig. 10. Avenches/Au Lavoëx. Enclos ouest. Le local d'angle sud-est en saillie. A l'arrière-plan, les niveaux de chaussée en cours de fouille et le mur oblique délimitant le péribole du temple sud (dès 150 ap. J.-C.). Vue du nord-ouest.



Fig. 11. Avenches/Au Lavoëx. Enclos ouest. Les niches du mur oriental (dès 150 ap. J.-C.). Vue du sud.

La façade méridionale de l'enclos borde une voie antique; elle comporte un local d'angle en saillie (5,80 x 2,30 m) ainsi que des contreforts disposés à intervalles réguliers. Deux murs de refend signalent un dispositif d'entrée médian (fig. 7,8).

#### Le bâtiment quadriportique (fig. 7,F)

La prospection à l'intérieur de cet enclos a révélé l'existence, dans sa partie sud-ouest, d'un grand bâtiment rectangulaire (46 x 26 m) auquel appartiennent les vestiges figurant sur le plan archéologique de 1910 sous la mention «*thermes?*». Il s'agit en fait d'un quadriportique, d'une largeur de 3,60 m, délimitant une cour de 540 m<sup>2</sup>. Sa fonction n'est pas clairement définie: les investigations ont toutefois mis en évidence plusieurs tronçons d'une canalisation soigneusement aménagée qui courait au milieu de chacune des branches de la galerie périphérique pour se vidanger au nord (fig. 7,9). Le conduit intérieur, large de 0,70 m, a son fond et ses parois revêtus d'un enduit au tuileau lissé (fig. 12). Son adduction n'est pas connue et doit vraisemblablement se situer en amont, à l'angle sud-ouest non dégagé. Etant donné le contexte, un tel dispositif permet d'avancer l'hypothèse d'un édifice à connotation religieuse, peut-être un nymphée. Toujours est-il que ce bâtiment s'est vu flanqué, lors d'une phase ultérieure, d'une annexe qui double la galerie orientale et qui s'ouvre au nord (fig. 7,10).

L'existence d'un second bâtiment, dans la partie sud-est non sondée de l'enclos, est tout à fait concevable et constitue l'un des postulats pour les fouilles à venir.

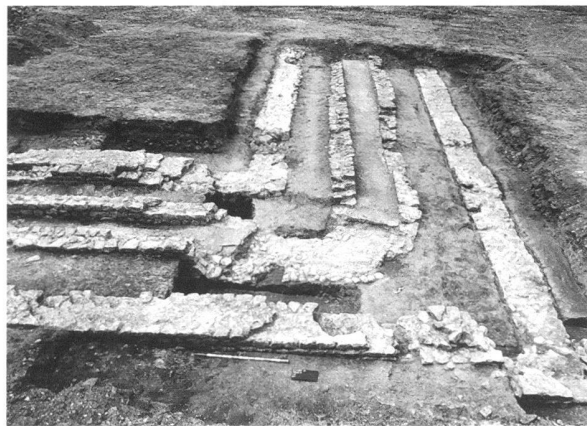


Fig. 12. Avenches/Au Lavoëx. Enclos ouest. L'angle sud-est du bâtiment quadriportique. Au centre de la galerie, les vestiges de la canalisation (dès 150 ap. J.-C.). Vue du sud.

#### Voirie

Les investigations dans la partie nord de l'enclos avaient entre autres pour but de localiser le passage d'une voie arrivant depuis la Porte de l'Ouest et dont deux portions avaient été repérées en 1924, puis en 1968 à la hauteur du cimetière actuel (fig. 2,1). Or, les sondages de 1998 n'ont révélé aucune trace de cette route qui était jusqu'ici considérée comme la desserte méridionale du sanctuaire du Cigognier. Il faut alors peut-être en déduire qu'elle contournait l'enclos en longeant sa fermeture occidentale pour rejoindre l'axe routier sud partiellement mis au jour (fig. 7,5).

#### Une urne funéraire de la période de La Tène finale

C'est à l'angle sud-est de l'annexe du bâtiment quadriportique qu'a été exhumée, dans les niveaux inférieurs, une tombe à incinération laténienne de la fin du II<sup>e</sup> s. - début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (fig. 7,11 et fig. 13). Le mobilier contenu



Fig. 13. Avenches/Au Lavoëx. Enclos ouest. Tombe à incinération de La Tène finale (fin du II<sup>e</sup> s.- début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Vue de l'est.

dans l'urne et sa fosse d'implantation comprend plusieurs agrafes (de coffret?), avec ou sans anneaux, un talon de lance ainsi que deux fibules en fer dont une de type oméga.

Une exploration en caisson réalisée dans la cour du bâtiment a en outre mis en évidence un autre témoignage d'une occupation antérieure: il s'agit d'une fosse recoupée par les fondations du mur de galerie et qui renfermait un mobilier céramique de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

#### *Conclusion et perspectives*

Après la mise en évidence, ces dernières années, de l'ampleur de la zone-sanctuaire voisine de la Grange-des-Dîmes, c'est aujourd'hui l'émergence d'une nouvelle aire culturelle à édifices multiples qui confère à *Aventicum* un rôle religieux de première importance.

Les indices qui permettraient d'identifier les divinités vénérées font encore défaut. L'analyse des documents épi-

graphiques et de l'ensemble du mobilier issus des fouilles anciennes dans ce secteur pourra peut-être fournir quelques pistes.

Les premiers résultats de ces investigations préliminaires n'en demeurent pas moins prometteurs pour les recherches plus approfondies envisagées à l'intérieur du quartier religieux suburbain de la plaine aventicienne. Celles-ci s'efforceront d'établir la genèse du site et de définir s'il y a eu continuité ou non de l'occupation entre la période de La Tène finale et la fin de l'époque romaine. Il s'agira également de rechercher les traces des pratiques culturelles et de déterminer plus précisément le rôle et la fonction de chacun des éléments constitutifs de ce vaste ensemble architectural.

J. Morel  
FPA – MHA VD

### 3. AVENCHES / En Perruet – insula 29

Thermes publics.

CN 1185, 570 350/192 800.

Août-septembre 1998.

Ensembles MRA: AV 98/10658-10675.

Fouille programmée (poursuite du programme de remise en valeur des thermes). Surface fouillée env. 500 m<sup>2</sup>.

Investigations, documentation: J.-P. Dal Bianco, M. Meystre, J. Morel, A. Pantet, A. Widmann.

Références bibliographiques: *BPA* 16, 1954, p. 93-114; 18, 1961, p. 17-39; 20, 1969, p. 59-68; 37, 1995, p. 215-226.

Le projet de marquage au sol de la partie non visible du noyau central des thermes de l'insula 29, sis au voisinage immédiat du forum (fig. 1,3), a occasionné le dégagement superficiel des vestiges de son *caldarium*. D'une surface intérieure d'environ 300 m<sup>2</sup>, ce dernier n'était en effet que très partiellement connu par les fouilles du siècle passé et par quelques sondages réalisés en 1957-58. Cette intervention avait donc pour but de compléter, voire de corriger la restitution en plan jusqu'ici proposée pour la salle chaude des thermes et ses services.

Les récentes investigations ont consisté, pour l'essentiel, à suivre le tracé des murs nord, sud et ouest du *caldarium* ainsi que ceux de sa galerie de service périphérique (fig. 14,1) et de la canalisation qui ceinture l'ensemble

(fig. 14,2). La réouverture et l'élargissement d'anciens sondages ont localement mis en évidence plusieurs traces de réfections tant à l'intérieur de la galerie de service que dans la salle chaude même. Elles témoignent de l'important programme de transformations qui a semble-t-il concerné le monument flavien dans sa totalité au cours du deuxième quart du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Déjà décelé lors des fouilles de 1995 au pourtour du *tepidarium* et du *frigidarium*, ce programme se traduit principalement ici par l'adjonction d'un troisième *alveus* à l'intérieur de la niche centrale (fig. 14,3). Cette baignoire, de 5 x 3 m, n'est pas conservée et est attestée uniquement au niveau de son hypocauste: celui-ci comporte en effet les vestiges de murettes transversales en carreaux de terre cuite qui devaient supporter le mur du bas-

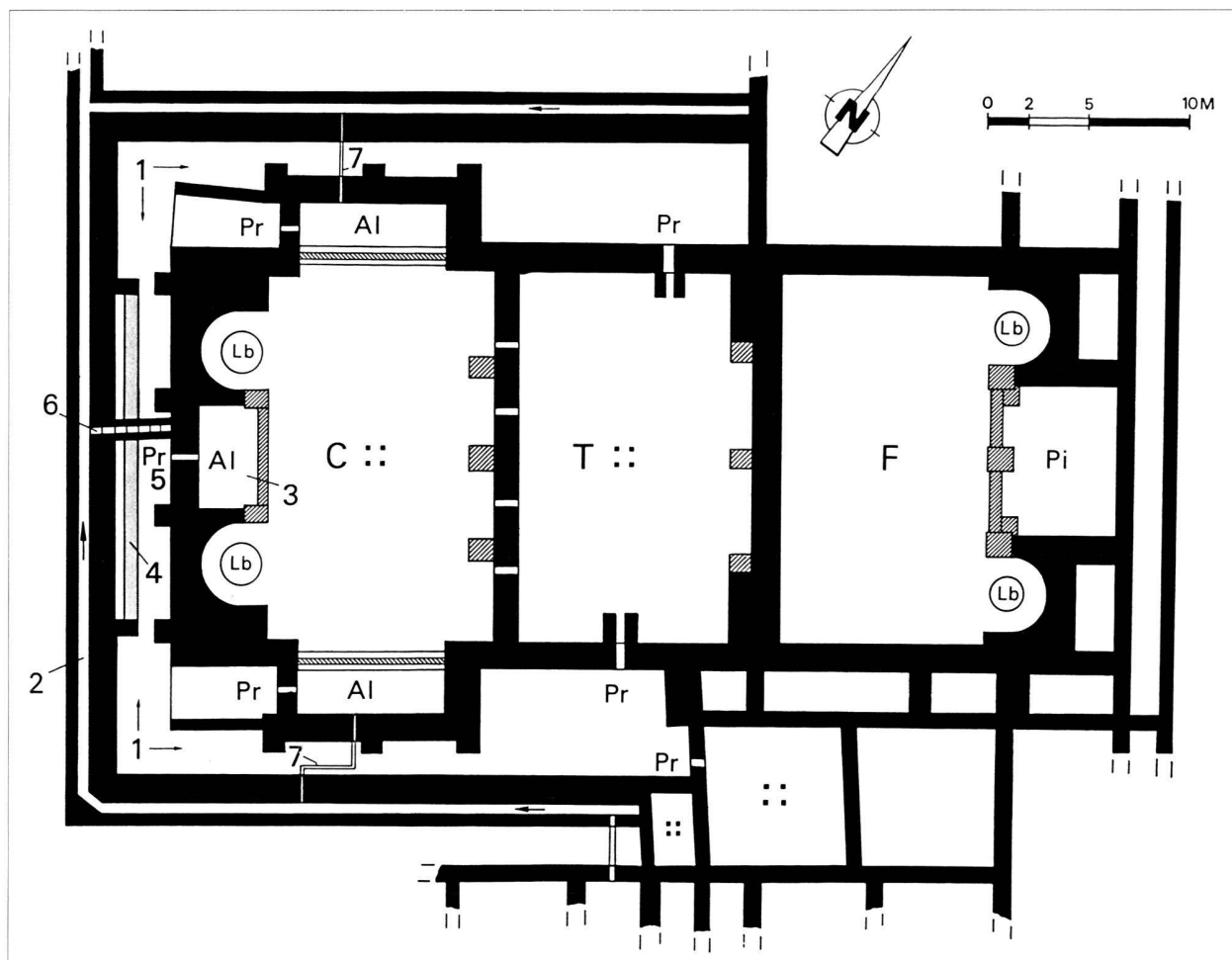


Fig. 14. Avenches/Insula 29. Plan schématique des thermes de Perruet. F: frigidarium. T: tepidarium. C: caldarium. Pi: bassin froid. Al: bassin chaud. Lb: labrum. Pr: prae-furnium. Les chiffres renvoient au texte.



Fig. 15. Avenches/Insula 29. Thermes de Perruet. Galerie de service ouest et soubassement des niches du caldarium. Au premier plan, le mur de fermeture du second état (dès 120 ap. J.-C.) et celui de la façade primitive (77 ap. J.-C.). Vue du sud-ouest.

sin. Un dispositif analogue a par ailleurs été constaté sous les *alvei* latéraux. La transformation de la niche centrale en bassin a également impliqué le réaménagement du couloir de service occidental. La mise au jour d'un premier mur de fermeture, sis en retrait de la façade (fig. 14,4), témoigne d'un passage initial plus étroit qui courait à l'arrière du *caldarium* pour relier les fournaies des baignoires latérales (fig. 15). L'installation d'un *praefurnium* destiné à desservir le nouveau bassin central (fig. 14,5) est très certainement la cause du réélargissement du couloir. Celui-ci a ainsi vu sa largeur utile passer de 1,50 m à 2,60 m après que sa nouvelle fermeture ait été alignée sur celle des locaux de service d'angle. Les eaux du bassin central devaient très probablement être vidangées par la canalisation jouxtant le *praefurnium* et qui se déversait dans le collecteur extérieur (fig. 14,6).

Le sol et l'équipement des absides encadrant la niche centrale ont été récupérés. Ne subsiste que l'infrastructure avec un conduit dont les parois maçonnées sont aménagées à l'intérieur de l'hypocauste. Cette installation est supposée avoir servi en même temps de support et de gaine technique pour les vasques placées dans ces absides.

En revanche, les chambres de chauffe placées à l'arrière des *alvei* latéraux avaient leurs fournaies (5,30 x 2,50 m) en grande partie préservées : leur long canal de chauffe extérieur est constitué de blocs de molasse jointifs ; ceux de l'as-

sis supérieure conservée portent l'empreinte ovoïde de chaudières qui devaient alimenter les bassins en eau chaude. Les parois du canal de chauffe se prolongent sur 1 m à l'intérieur de l'hypocauste, au-delà d'une ouverture de 0,30 m de large, réservée dans le mur du *caldarium*.

Les deux autres baignoires (7,50 x 2,50 m) sont logées dans des niches en saillie prévues à cet effet dans le plan initial (fig. 16). La seule portion conservée de l'*alveus* sud (fig. 17) a permis d'observer les traces d'une réfection apportée au sol du bassin. A cette occasion, le radier en béton de tuileau a subi une recharge pour atteindre une épaisseur finale de 0,40 m. Sous cette recharge est apparue une plaque de plomb de 1,10 x 0,33 m. Disposée juste à l'avant du *praefurnium*, elle pourrait avoir appartenu à une *testudo alvei* du premier état. Fond et parois sont revêtus de dalles de calcaire blanc, identiques à celles qui recouvrent le sol de la salle chaude. Celui-ci se situe au même niveau que le fond du bassin et a également été rehaussé d'une dizaine de centimètres lors des transformations. Un élément de bordure du bassin en calcaire encore en place témoigne d'un dispositif avec emmarchement de part et d'autre d'une paroi épaisse de 0,30 m. Cet agencement, d'une largeur hors tout de 0,90 m, prend appui sur des murettes de soutènement régulièrement espacées de 0,40 m.

Les dalles de grès du sol des galeries attenantes comportent les rigoles de vidange primitives des *alvei* (fig. 14,7).



Fig. 16. Avenches/Insula 29. Thermes de Perruet. Angle sud-ouest du caldarium. Au premier plan, le collecteur et le dallage du couloir de service sud. A l'arrière-plan, le grand praefurnium desservant l'alveus latéral sud. Vue du sud.



Fig. 17. Avenches/Insula 29. Thermes de Perruet. Vestiges de la baignoire latérale sud du caldarium. Vue de l'est.

Leur passage à travers les murs du *caldarium* et des galeries a été obstrué lors de la phase de transformations. Le système d'évacuation qui a remplacé ces rigoles n'est pas connu.

Le niveau de marche à l'intérieur des couloirs nord et sud se situe environ 1 m plus bas que le sol de la salle thermique, tandis que celui de la branche occidentale est inférieur de 1,70 m. Les traces des escaliers qui devaient permettre de descendre dans cette dernière font défaut, tout comme celles des accès à la galerie périphérique.

Ces données ont servi de base pour les compléments de remise en valeur du monument qui sont actuellement en cours de réalisation.

J. Morel  
FPA – MHA VD

## 4. AVENCHES / Ch. des Conches – insula 19

Thermes publics.

CN 1185, 570 070/192 540.

Septembre 1998.

Ensembles MRA: AV 98/9871-9877.

Fouille de sauvetage en tranchée (création d'une tête de collecteur et d'un bassin de décantation sur le tracé du ruisseau de *Budeire*). Surface de la fouille env. 40 m<sup>2</sup>.

Investigations, documentation: M. Meystre, A. Pantet.

Références bibliographiques: *BPA* 14, 1944, p. 24-27; 19, 1967, p. 102-103; 33, 1991, 134-136; 35, 1993, p. 18; 36, 1994, p. 129-135; 37, 1995, p. 211; 38, 1996, p. 98.

Les travaux liés au réaménagement du ruisseau de *Budeire*, sis au carrefour entre le chemin des Conches et la route de Berne (RC 601), ont été l'occasion de documenter et de préciser le calage de l'angle sud-est des thermes de l'*insula* 19 (fig. 1,4). Plusieurs murs sont en effet apparus dans la tranchée ouverte en bordure du chemin, à une profondeur moyenne de 1,20 m sous le couvert végétal du pré. Ils sont conservés au niveau de leur fondations et ont été en partie mis à mal lors de la pose du collecteur du Pastlac en 1940 (fig. 18).

Les vestiges exhumés correspondent aux portions des murs de façade sud et est de l'établissement (fig. 2,2). La fermeture orientale comporte deux murs de refend qui confirme l'existence d'une galerie de façade méridionale de 4,50 m de large, doublée à l'arrière par un local – ou portique? – d'une largeur utile de 3 m. C'est à l'intérieur de ce



Fig. 18. Avenches/Chemin des Conches, insula 19. Vestiges de l'angle sud-est des thermes. Au premier plan, la voûte partiellement conservée de la canalisation coudeée (env. 72 ap. J.-C.). Vue du nord.

dernier qu'est apparu le coude d'une canalisation arrivant depuis l'ouest pour bifurquer vers le nord à hauteur de la façade orientale. Son conduit, large de 0,70 m et comblé de sédiments limoneux jusqu'à la voûte conservée, n'a pu être documenté. Ses dimensions hors tout (2,50 m de large) amènent néanmoins à la considérer comme le collecteur qui devait desservir le réseau dense des abductions des différents bassins convergeant vers le sud-est; c'est du moins ce que laissent présumer les nombreux segments de canalisations observés à différentes époques dans ce secteur des thermes.

La profondeur de l'excavation n'a pas atteint le radier subsistant du bassin-fontaine d'angle aménagé en avant de la façade sud. Entièrement dégagé en 1940, ce bassin avait alors été documenté avant le prélèvement de son dallage. On rappellera également que c'est à l'arrière de ce bassin, au pied du parement interne du mur de façade, qu'avait été exhumée l'inscription commémorant la construction d'un *sphaeristerium*. L'intervention de 1998 n'a que superficiellement touché cette zone sans livrer d'autres témoignages épigraphiques.

On notera encore la mise au jour, au sud de l'emplacement du bassin d'angle, d'un tronçon de mur situé dans l'axe de la fermeture orientale; plusieurs indices laissent supposer qu'il est antérieur à l'aménagement du bassin.

Hormis ce mur, l'analyse des maçonneries a démontré quelles appartenaient toutes au même programme architectural; celui-ci semble remonter aux environs de 72 ap. J.-C., d'après la datation dendrochronologique (LRD 98/R 4820) obtenue pour les pilotis prélevés sous le mur arrière de la galerie de façade. Ces résultats, confrontés à ceux obtenus lors des investigations de 1994, viennent préciser la chronologie du développement des thermes. Erigé aux alentours de 29 ap. J.-C., l'édifice thermal a vraisemblablement eu une emprise initiale plus restreinte que le quartier qui l'abrite. Celle-ci a été portée aux dimensions de l'*insula* lors de la première phase de transformations à l'époque flavienne, comme en témoigne la création de bâtiments en limite sud et est de l'îlot. Ce programme a également dû inclure les modifications constatées en 1994 sur la piscine tibérienne, laquelle a connu un rétrécissement de sa largeur avant d'être entièrement désaffectée lors du reconditionnement complet du corps thermal aux environs de 135-137 ap. J.-C.

J. Morel  
FPA – MHAVD

## 5. AVENCHES / En Pré-Vert – insula 2

Habitat (?).  
 CN 1185, 569 870/192 730.  
 Février-mars 1998.  
 Ensembles MRA: AV 98/10678-10711.  
 Sondages préliminaires et exploratoires. Surface fouillée env. 200 m<sup>2</sup>.  
 Investigations, documentation: P. Blanc, M. Meystre, A. Widmann.

L'ajout de quatre silos à céréales dans le prolongement sud de l'installation existante du Moulin Agricole d'Avenches est à l'origine des investigations qui ont été menées, au début de l'année, à l'intérieur de l'un des quartiers nord encore mal connus de la trame urbaine antique (fig. 1,5). Une campagne de sondages préliminaires a été suivie d'une surveillance des travaux de terrassement qui a confirmé l'existence d'une vaste aire de circulation sise à l'arrière d'une demeure à péristyle partiellement fouillée au siècle passé (fig. 2,3). Les vestiges préservés dans ce secteur se résument pour l'essentiel à ceux d'une bande caillouteuse, chemin ou allée, large d'environ 4 m et d'axe nord-sud. Observé en deux points, cet aménagement se superpose à un premier niveau d'occupation omniprésent dans les sondages, à une série de fosses-dépotoirs et à des niveaux de chantier liés à la construction des bâtiments voisins sud et ouest.

Le mobilier récolté permet de situer la première fréquentation du site aux environs du milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère. La mise en place du chemin semble survenir entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et doit être contemporaine d'un programme architectural témoignant du développement du quartier au début de l'époque sévérienne.

Dans la foulée, il a été procédé à une fouille en caissons hors emprise afin de préciser l'emplacement et la nature du grand bâtiment rectangulaire repéré à la fin du siècle dernier en bordure ouest de l'insula 2 (fig. 2,4). Cette intervention a permis le dégagement de son angle sud-est qui comporte des maçonneries imposantes de 1,20 m d'épaisseur (fig. 19). La plupart des murs ont été érigés sur des pilotis, malheureusement fossilisés. Sa fermeture occidentale, repérée en 1887, n'a pu être redégagée. Seule sa longueur intérieure, de 12,25 m, est clairement attestée. Quant à sa largeur, elle est pour l'instant restituée à environ 9,75 m sur la base des données anciennes. Deux murs de refend plus modestes de 0,75 m d'épaisseur définissent une subdivision interne tripartite. Deux locaux, de 6 x 6,50 m et de 3 x 6,50 m se partagent la moitié sud du bâtiment. La troisième pièce au nord, la plus vaste (9,75 x 5 m), n'a été que très partiellement sondée. Les investigations ont essentiellement porté sur le local sud-est qui comporte les traces d'une réfection caractérisée par un rehaussement de son niveau de circulation de près de 0,40 m: la couche de démolition sous-jacente au sol de béton au tuileau le plus haut conservé possède une matrice charbonneuse à cendreuse qui inclut quelques éléments de *tubuli* et plusieurs éléments de placages en calcaire. Cette observation parle en faveur de l'existence d'une salle dotée d'un vide sanitaire ou plus vraisemblablement d'un hypocauste qui aurait été sup-



Fig. 19. Avenches/En Pré-Vert, insula 2. Fondations de l'angle sud-est du bâtiment rectangulaire occidental (150-200 ap. J.-C.). Vue de l'est.

primé – ou remplacé – lors de la phase de réfection; celle-ci ne peut être pour l'instant précisée du point de vue chronologique. Par ailleurs, la mise au jour d'un muret extérieur perpendiculaire à la façade méridionale du bâtiment signale la présence d'une annexe ou d'un local d'entrée.

L'exigüité du champ d'observation ne permet pas pour l'heure de préciser la fonction de cet établissement au plan massif, que l'on suppose être une demeure du début du III<sup>e</sup> s. A cet égard, il est intéressant de constater que plusieurs de ses caractéristiques (plan, dimensions, partition interne, épaisseur des maçonneries) le rapprochent du grand bâtiment quadrangulaire de l'insula 7 sud voisine, lequel est venu se greffer à la même époque sur un bâtiment de façade allongé. Il est cependant prématuré d'évoquer un changement notable de l'habitat à l'époque sévérienne, du type « maison forte », uniquement sur la base de deux exemples de surcroît imparfaitement connus. Cette hypothèse mérite néanmoins d'être prise en considération lors des recherches à venir dans le domaine de l'architecture privée et de son évolution sur le site.

M. Meystre - J. Morel  
 FPA – MHAVD



## 6. AVENCHES / *Route du Lavoir – route d'Oleyres*

Voirie.  
 CN 1185 569750/191970.  
 Avril 1998.  
 Ensembles MRA: AV 98/9897-9900.  
 Sondages préliminaires (construction de six unités d'habitation mitoyennes). Surface sondée env. 100 m<sup>2</sup>.  
 Investigations, documentation: P. Blanc, M. Meystre, A. Widmann.

Un projet immobilier, sis une cinquantaine de mètres à l'extérieur de l'enceinte occidentale, a motivé l'ouverture d'une dizaine de sondages préliminaires sur l'ensemble de la parcelle concernée (fig. 1,6). Cette intervention a révélé un sous-sol relativement pauvre en vestiges archéologiques mais laisse toutefois entrevoir une fréquentation de la partie aval du site aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de notre ère; celle-ci est caractérisée par des niveaux de circulation associés à des couches d'occupation charbonneuses contenant du mobilier céramique ainsi que des matériaux de démolition.

Aucune trace de constructions maçonnées (habitat, aqueduc) n'est apparue dans l'emprise des tranchées. En revanche, les trois sondages ouverts en limite ouest de la

parcelle permettent d'attester la présence d'un chemin empierré, large de 3,50 m et d'orientation nord-ouest/sud-est. Cette voie, peut-être celle arrivant du Bois de Châtel (?), suit ici le pied du coteau et semble se diriger en droite ligne vers la Porte de l'Ouest. Bien qu'aucun matériel ne permette de dater cet aménagement, son niveau d'apparition, identique à celui des strates romaines, suggère de le faire remonter à la même époque.

Le suivi des travaux d'excavation lors de la construction des habitations n'a révélé aucun indice supplémentaire.

J. Morel  
 FPA – MHAVD

## 7. AVENCHES / *Ch. de Derrière la Tour – insula 13*

Habitat.  
 CN 1185, 569880/192510.  
 Mars 1998.  
 Ensembles MRA: AV 98/10676-10677.  
 Tranchée exploratoire (création d'un chemin), surface fouillée env. 30 m<sup>2</sup>.  
 Investigations, documentation: M. Meystre, A. Widmann.  
 Références bibliographiques: *BPA* 39, 1997, p. 210.

La création d'un chemin d'accès à une nouvelle villa construite l'année dernière, au chemin de Derrière la Tour, était l'occasion d'obtenir des compléments d'information sur l'étendue du complexe d'habitat fouillé en 1997 (fig. 1,7). La tranchée d'une trentaine de mètres, ouverte sur le tracé du futur chemin, a permis de fixer la limite méridionale de cette demeure. L'angle de maçonnerie d'un second

bâtiment mis au jour une dizaine de mètres en amont (fig. 2,5) apporte la confirmation de l'extension de la surface bâtie sur la terrasse supérieure qui domine les autres unités d'habitat de l'*insula* 13.

J. Morel  
 FPA – MHAVD

## 8. Avenches / Le Selley – ch. des Conches et de la Tornallaz

Habitat, artisanat, voirie.

CN 1185, 570 070/192 540 et 570 320/192 270.

Octobre-décembre 1998.

Ensembles MRA: AV 98/10714-10742.

Fouille en tranchées et surveillance des travaux (réaménagement d'un ruisseau et pose de collecteurs). Emprise des tranchées env. 1050 m<sup>2</sup>.

Investigations, documentation: M. Meystre, A. Pantet.

Références bibliographiques: *BPA* 39, 1997, p. 207-208.

Les réalisations *intra muros* du Syndicat des Améliorations Foncières ont débuté par le réaménagement du ruisseau de *Budeire*, qui longe l'actuel chemin des *Conches*. Simultanément, il a été procédé à l'ouverture de grandes tranchées pour la pose de chambres et de collecteurs dans la région du *Selley* ainsi qu'en bordure du chemin menant à la Porte de l'Est (fig. 1,8). Sis dans une zone archéologique particulièrement sensible, ces travaux ont requis une surveillance systématique qui a nécessité plusieurs interventions limitées la plupart du temps à l'emprise des tranchées :

- L'élargissement et la fouille en extension des sondages préliminaires réalisés en 1997 au *Selley* a été l'occasion d'obtenir quelques compléments d'informations sur les installations précédemment mises au jour au voisinage du théâtre. C'est ainsi que le bassin monolithique en grès, de 1,50 x 2,20 m, sis au carrefour entre le chemin des *Conches* et celui de la *Tornallaz*, a pu être entièrement redégagé et prélevé après documentation (fig. 20). Il a également été constaté que ce bassin était aménagé dans un espace extérieur délimité par la façade ouest d'un bâti-



Fig. 20. Avenches/Le Selley. Bassin monolithique en grès. Vue de l'ouest.

ment et un mur d'enclos oblique (fig. 2,6). Une observation ponctuelle démontre que ce dernier a supplanté une première fermeture maçonnée. L'orientation de ce mur, divergente de celle du bâtiment, laisse penser qu'il devait border la voie antique descendant du coteau, à l'arrière du théâtre, selon un même axe présumé (fig. 3,2).

- L'ouverture de la tranchée en bordure du chemin de la *Tornallaz* a par ailleurs mis en évidence la suite du tracé de l'un des murs est/ouest du bâtiment (fermeture sud d'une cour présumée?), déjà repéré en 1997. D'une longueur estimée à environ 20 m, ce mur présente un décrochement à son angle nord-est (fig. 2,7). A cet endroit, sa maçonnerie comporte de nombreux matériaux en réemploi, tels des blocs de calcaire et de grès utilisés pour les chaînes d'angle. Les rares indications chronologiques obtenues permettent tout au plus de situer la réfection du mur d'enclos occidental entre la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. D'autre part, l'analyse stratigraphique tend à démontrer la contemporanéité entre ce mur et le bâtiment oriental, lequel s'est superposé aux vestiges d'un premier établissement. Ces données fragmentaires seront intégrées à l'étude des fouilles de 1997 (article à paraître dans le prochain bulletin de l'Association Pro Aventico) pour tenter de dégager la chronologie, le plan et l'organisation spatiale de cette unité architecturale établie en limite sud des quartiers réguliers.
- Le passage du collecteur au travers du chemin de la *Tornallaz* a été l'occasion de documenter la portion d'une voie romaine, correspondant vraisemblablement à l'extension nord de la route descendant du coteau (fig.3,2). Ses strates successives ont été recoupées dans le sens de la longueur, sur plus d'une douzaine de mètres, par la tranchée du futur collecteur. Il est donc difficile d'en préciser l'orientation. Il se pourrait néanmoins que l'on se situe à l'endroit où cette voie s'infléchit en direction du nord-ouest, à l'approche des quartiers réguliers méridionaux (fig. 2,8).
- Les observations stratigraphiques font état de la superposition d'au moins trois chaussées qui témoignent d'un rehaussement du niveau de circulation de près de 1 m. Par ailleurs, il est intéressant de constater que les galets de la chaussée inférieure scellent un premier niveau d'occupation qui renferme un mobilier de l'époque augustéenne. On note également que cette première voie est antérieure aux constructions orientales voisines. En revanche, les deux recharges supérieures semblent respectivement correspondre aux deux phases de développement du bâtiment est.



Fig. 21. Avenches/Chemin des Conches, insula 44. Mur et vestiges d'un foyer apparus sur le tracé du nouveau ruisseau. Vue du sud.

- Le réaménagement de l'actuel ruisseau de *Budeire* sur une longueur de près de 350 m, entre la route cantonale RC 601 et le chemin de la *Tornallaz*, a engendré un suivi des travaux de creuse. La tranchée ouverte en bordure du chemin des *Conches* recoupait, outre l'angle sud-est des thermes de l'*insula* 19 (voir *supra*, chronique n° 4), toute la frange ouest des *insulae* 26, 32, 38, 44 et 50 (fig. 2). Cette fouille, exigüe et relativement peu profonde (entre - 1,20 m et - 1,40 m), n'a que rarement atteint les vestiges de ces quartiers. Toutefois, les vestiges d'un foyer en carreaux de terre cuite (2,15 m de long pour une largeur supérieure à 0,75 m), accolé au parement nord d'un mur d'axe est-ouest (fig. 21), ont pu être relevés en bordure occidentale de l'*insula* 44 (fig. 21). On notera également la mise au jour des restes mal conservés des fondations d'une pile devant appartenir à la colonnade du portique bordant au nord la rue *décumane* qui sépare les quartiers 38 et 44 (fig. 2,10).
- La poursuite des tranchées en remontant en direction de la Porte de l'Est n'a livré que peu d'indices archéologiques, hormis une couche de démolition omniprésente sous le couvert végétal du pré. Ce niveau renferme entre autres plusieurs blocs de grès et de molasse et confirme l'extension de l'habitat jusqu'au pied des coteaux de Donatyre.

Etant donné les contraintes imposées par l'étroitesse de l'emprise des travaux et la présence de surcroît des eaux du ruisseau, des fouilles complémentaires en surcreuse aux fins de vérifications archéologiques n'ont pas été jugées opportunes dans le cadre de cette intervention.

A. Pantet - J. Morel  
FPA – MHAVD

## 9. AVENCHES / Donatyre village

Enceinte romaine.

CN 1185, 571 050/191 870.

Octobre-décembre 1998.

Surveillance programmée de l'ouverture des tranchées (pose de conduites et de collecteurs). Emprise des tranchées env. 900 m<sup>2</sup>.

Investigations, documentation : A. Pantet.

La pose de nouveaux collecteurs d'eaux claires et usées ainsi que l'installation d'un éclairage public ont engendré une surveillance archéologique systématique de l'ouverture des tranchées en bordure des routes RC 602 et RC 603f (fig. 1,9). Cette intervention offrait la possibilité de détecter le passage d'un éventuel axe routier antique *extra muros* qui aurait permis de localiser l'hypothétique « Porte du Sud » sur le tracé de l'enceinte romaine. Tel n'a malheureusement pas été le cas et cette problématique reste par conséquent entière. Il n'est par ailleurs pas exclu que les niveaux de circulation antiques aient été entièrement occultés par les travaux de voirie contemporains.

D'une manière générale, les résultats de ce suivi de creuse font état d'un sous-sol extrêmement pauvre en vestiges archéologiques. Seul un segment de fondation mal conservé du rempart romain a pu être observé en limite d'une tranchée de raccordement, sous le mur de jardin de la parcelle n° 1099, au voisinage de la tour n° 55.

La poursuite des travaux d'édilité en 1999 livrera peut-être de plus amples informations.

A. Pantet  
FPA

## 10. AVENCHES / *Pré-Mermoud, ruisseau de Coppet*

CN 1185, 569 200/191 450.

Septembre-octobre 1998.

Surveillance programmée des ouvertures de tranchées dans le cadre des travaux du Syndicat des Améliorations Foncières n° 40. Emprise des tranchées env. 850 m<sup>2</sup>.

Ensemble MRA: AV 98/10743.

Investigations, documentation: A. Pantet.

Références bibliographiques: *BPA* 39, 1997, p. 207.

Le suivi des travaux de creuse pour la pose de drains et de collecteurs dans la région *extra muros* sud-ouest, au lieu-dit *Pré Mermoud*, n'a mis en évidence aucune structure ou couche archéologique (fig. 1,10). L'utilisation d'une machine-fraiseuse pour l'excavation (tranchées larges de 0,50 m et profondes de 1,50 m) a rendu particulièrement difficile l'observation archéologique. On notera tout au plus la présence éparse de quelques moellons de calcaire

hauterivien et de fragments de *tegulae*, dont un élément vitrifié.

Aucune trace du passage des aqueducs de *Bonne-Fontaine* et de *Coppet*, pourtant attendus dans ce secteur, n'a pu être décelée.

A. Pantet

FPA

## 11. AVENCHES / *Porte du Nord-Est – Porte de l'Est*

Voirie, artisanat, enceinte romaine.

CN 1185, 570 980/193 020 (Porte de l'Est) et 550 570/193 370 (Porte du Nord-Est).

Octobre-novembre 1998.

Ensembles MRA: AV 98/9878-9895.

Fouille en tranchée (pose de collecteurs et aménagements de chemins dans le cadre du programme des travaux du Syndicat des Améliorations Foncières n° 42, communes de Faoug et d'Avenches). Emprise des tranchées env. 800 m<sup>2</sup>.

Investigations, documentation: M. Meystre.

Références bibliographiques: *BPA* 33, 1991, p. 136-139.

Le suivi systématique des travaux de creuse réalisés dans le cadre du programme AF n° 42 a motivé plusieurs investigations dans le secteur *extra muros* compris entre la Porte du Nord-Est et le replat dominant la Porte de l'Est, à l'entrée du village de Villarepos (fig. 1,11).

Une première tranchée traversant de part en part le valon situé à droite au sortir de la Porte de l'Est, à quelque 400 m de cette dernière, n'a révélé aucune trace de vestiges archéologiques.

La deuxième étape a vu l'ouverture d'une tranchée longeant sur près de 500 m la portion d'enceinte sise entre la Porte du Nord-Est et la tour de la *Tornallaz* (fig. 22). Elle a permis de mettre en évidence, en bordure de la route cantonale RC 601, les deux niveaux de chaussée successifs d'un tronçon de voie romaine partant de la Porte du Nord-Est en direction de la *villa* du *Russalet* (fig. 22,1). Le rare mobilier récolté dans les strates supérieures de cette route permet de situer sa réfection aux environs de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Plus au sud, en remontant en direction de la *Tornallaz*, les traces de deux chemins d'époque récente ont également été repérées.

L'intervention effectuée sur le tronçon de la plaine, entre la route cantonale et la voie CFF, a permis de localiser les restes de foyers probablement de type artisanal dont l'utilisation semble se situer entre la fin du I<sup>er</sup> s. et le début du

III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (fig. 22,2). Parmi le nombreux matériel associé à ces installations, on note la présence d'une meule dormante fragmentée en lave basaltique, semblable à celles en fonction au moulin hydraulique antique d'*En Chaplix*<sup>1</sup>. Une épaisse couche tourbeuse reposant sur un substrat limoneux se déploie au nord de ces aménagements et témoigne de l'état marécageux de la plaine à une époque encore récente. Les traces de la voie romaine conduisant de la Porte du Nord-Est à l'ensemble funéraire et cultuel d'*En Chaplix* ont été observées stratigraphiquement en bordure nord de la route cantonale (fig. 22,3).

La dernière étape des travaux a concerné le tronçon sis au sud-est de la Porte de l'Est (fig. 22) où la portion d'une autre voie romaine non répertoriée a été dégagée (fig. 22,4). Elle longe l'enceinte avec une largeur de 6 m et une orientation nord-ouest / sud-est. Ce nouvel axe routier *extra muros* devait rejoindre la voie principale à hauteur de la Porte de l'Est. La fouille de ses strates caillouteuses a permis de distinguer deux niveaux de chaussée successifs: celui supérieur se caractérise par un empierrement compact au

<sup>1</sup> Voir D. Castella *et al.*, *Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix»*, Aventicum VI, Cahiers d'archéologie romande 62, Lausanne, 1994, p. 46-53.

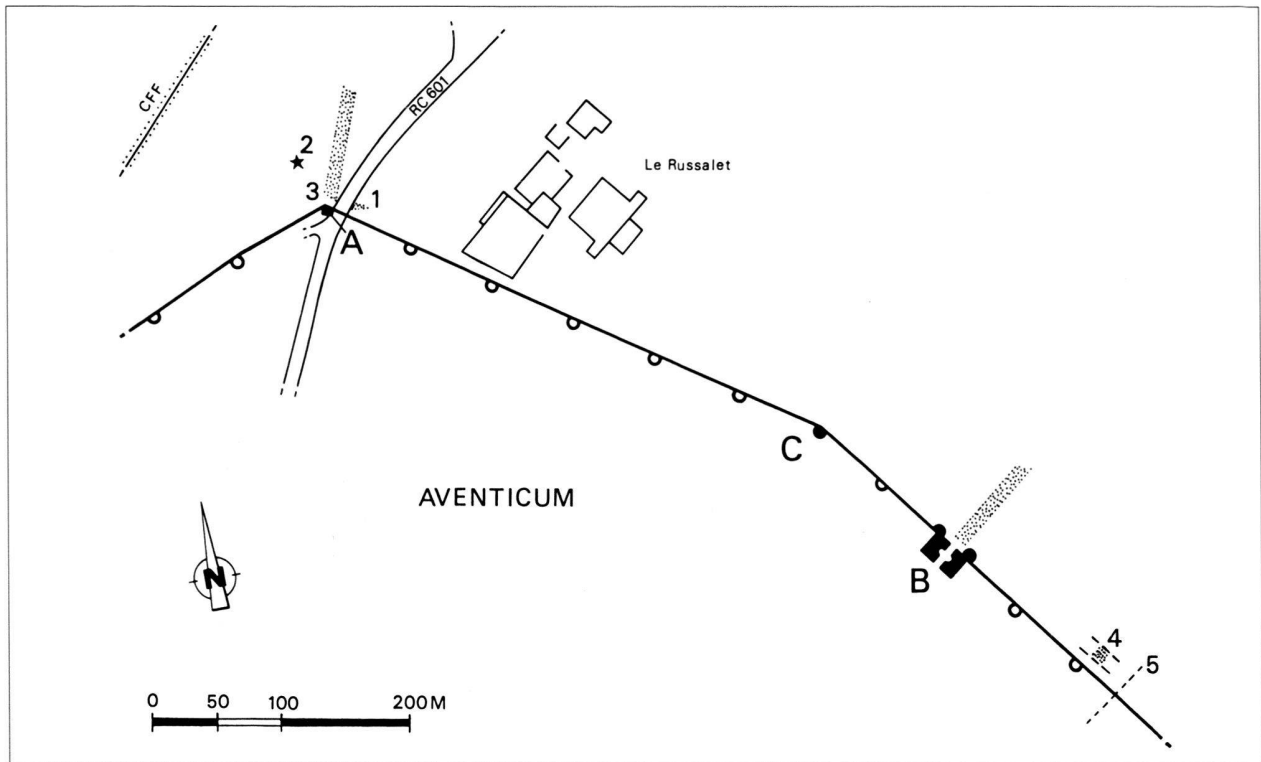


Fig. 22. Avenches/Portes de l'Est et du Nord-Est. Plan de situation schématique des vestiges. A: Porte du Nord-Est. B: Porte de l'Est. C: tour de la Tornallaz. Les chiffres renvoient au texte.

profil bombé, large de 4 m, et reposant sur un radier drainant. Cette recharge scelle la chaussée primitive à la surface de laquelle sont apparues des traces de charroi. Son assiette se superpose aux niveaux de chantier liés à la construction de l'enceinte romaine. Le rare mobilier céramique récolté indique une mise en place de la route entre la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Lors de son réaménagement, que l'on peut difficilement préciser du point de vue chronologique, la largeur utile de la chaussée a été rétrécie de 2 m.

On notera encore, une quarantaine de mètres plus en amont, la mise en évidence d'un gros pan de maçonnerie effondré provenant très vraisemblablement du démantèlement du rempart romain.

Enfin, la profondeur de l'excavation n'a pas atteint les vestiges de l'aqueduc du *Creux de la Vigne* repéré en 1933 par L. Bosset (fig. 22,5).

M. Meystre  
FPA

## 12. AVENCHES / Donatyre, En Budeire

Fontaine. Aqueduc?  
CN 1185, 571 150/192 020.  
11-15 septembre 1998.  
Surveillance de creuse (implantation d'une fosse à lisier). Emprise de la fouille env. 140 m<sup>2</sup>.  
Investigations, documentation: A. Pantet.  
Références bibliographiques: *BPA* 39, 1997, p. 212.

Parallèlement à la construction d'une halle agricole, au lieu-dit *En Budeire*, la création d'une fosse à lisier a impliqué une surveillance des travaux d'excavation (fig. 1,12). Cette intervention avait pour but de détecter l'arrivée de l'un des aqueducs descendant du Bois de Châtel et que l'on supposait alimenter la fontaine de *Budeire*, située quelques mètres en aval de la zone concernée. L'absence de tout vestige archéologique à l'intérieur du périmètre excavé jusqu'à

une profondeur de 4,50 m exclut l'arrivée d'un aqueduc directement en amont de la fontaine. Cela ne doit pourtant pas exclure la perspective, à moyen terme, de recherches plus approfondies sur les origines, l'agencement, l'alimentation et l'éventuel caractère cultuel de cette fontaine.

A. Pantet  
FPA

### 13. AVENCHES / Bois de Châtel

Fortifications du Bas-Empire.

CN 1185, 570 250/190 600.

Novembre-décembre 1998.

Ensembles MRA: AV 98/10712-10713.

Sondages de repérage et calages topographiques. Surface explorée env. 60 m<sup>2</sup>.

Investigations, documentation: J.-P. Dal Bianco, M. Meystre, M. Vaccarello (Archéodunum SA).

Références bibliographiques: W. Cart, Fouilles de M. Naef au Bois de Châtel, *BPA* 10, 1910, p. 47-51. G. Kaenel et H.-M. von Kaenel, Le Bois de Châtel à la lumière de trouvailles récentes, *AS* 6, 1983. 3, p. 110-119.

A la demande de l'archéologue cantonal, D. Weidmann, la Fondation Pro Aventico s'est chargée de mener à bien une brève campagne de sondages de repérage sur le site fortifié du Bois de Châtel (fig. 1,13). Le but de cette intervention était de profiter des travaux de déboisement récemment effectués pour préciser la nature et le report au plan archéologique des vestiges du présumé *castrum* reconnu par A. Naef en 1910. Pour ce faire, les soubassements des fortifications ont été ponctuellement redécouverts et documentés.

#### *Aperçu topographique*

Située à un kilomètre au sud d'Avenches (fig. 23), la colline molassique du Bois de Châtel domine les ruines de l'antique cité romaine et toute la plaine alentour. Son sommet est constitué d'un étroit plateau, de plus de 1'000 m de long sur 100 à 200 m de large, culminant à une altitude de 630 m environ.

#### *Bref rappel de l'histoire des recherches*

C'est dans la partie centrale de ce dernier que furent observés, au siècle passé déjà, deux tronçons de murs perpendiculaires construits à l'aide de pierres calcaires du Jura. L'hypothèse de fortifications érigées à la hâte dès le milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., en relation avec les premières incursions alamanes, est alors évoquée par C. Bursian<sup>2</sup>. Suite à de nouvelles recherches entreprises en 1898<sup>3</sup>, le dossier est repris en 1910 par A. Naef, alors archéologue cantonal, qui fit procéder à l'ouverture de plusieurs sondages sur le tracé supposé de ces murailles.

Les résultats de ces travaux ont été consignés dans un rapport manuscrit conservé aux archives du Musée romain d'Avenches, accompagné d'un plan général<sup>4</sup>. Il y est fait état de deux murs à angle droit, de 2 m d'épaisseur. Il est également fait mention d'une tour d'angle polygonale au sud (fig. 24,1) et d'une entrée flanquée de deux tours du même type sur le versant sud-ouest (fig. 24,2). Ces travaux

exploratoires ne connurent malheureusement aucune suite et les vestiges du Bois de Châtel tombèrent peu à peu dans l'oubli, gardant avec eux leurs secrets.

Un regain d'intérêt se manifesta à nouveau au début des années quatre-vingts à la suite de trouvailles monétaires qui concernaient avant tout la problématique de l'*oppidum* helvète et de l'occupation pré-romaine du site.

#### *Les investigations de 1998*

Au début de l'hiver dernier, six sondages furent réalisés aux endroits où la configuration du terrain laissait deviner la présence de maçonneries à faible profondeur. Cette intervention n'avait d'autre objectif que le dégagement superficiel des vestiges permettant d'assurer leur calage topographique. Ainsi, plusieurs tronçons des murs précédemment repérés, de même que les vestiges de la tour d'angle sud ont été mis au jour. Leur degré de conservation est très variable: les éléments du rempart reposent sur d'imposantes fondations maçonnées de 2,20 m de largeur; un ressaut bilatéral donne à l'élévation une épaisseur de 2 m, laquelle possède une première assise généralement constituée de blocs de grès soigneusement disposés. Les lits supérieurs conservés sont en moellons de calcaire hauterivien et comportent de nombreux matériaux en réemploi (pierres rubéfiées, tuf, *tegulae* et divers fragments d'architecture en calcaire).

Les vestiges de la tour d'angle sud sont apparus beaucoup plus dégradés (fig. 25). Ceux-ci laissent cependant entrevoir un dispositif en avancée du rempart sud-ouest, avec un plan extérieur polygonal et circulaire – ou semi-circulaire –, de 3,50 m de diamètre, pour l'intérieur de la tour. Si l'appareil de cet ouvrage semble identique à celui du rempart, les dimensions de ses maçonneries sont en revanche plus modestes avec une largeur oscillant entre 1,10 m et 1,30 m.

La deuxième phase de l'intervention a consisté au relevé topographique des vestiges. Aucun point de triangulation récent n'étant présent sur le site, ce travail a nécessité la réalisation d'un cheminement polygonal à partir d'un point connu du réseau cadastral d'Avenches.

#### *Report cadastral et corrections*

L'intégration de ces nouvelles données au plan cadastral permet, pour la première fois, de préciser l'emplacement des fortifications relevées au début du siècle et d'apporter des corrections significatives au plan préétabli. Celui-ci faisait état d'un ouvrage défensif de plan plus ou moins rectangulaire que définissaient les deux murs «d'équerre» attestés sur des distances de 188 m et 112 m, calculées à

<sup>2</sup>C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum, Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 16, 1867, p. 11.

<sup>3</sup>J. Mayor, Avenches. Note sommaire sur des vestiges de murs découverts au sommet du Bois de Châtel. Rapport manuscrit du 10.8.1898. Archives cantonales vaudoises, AMH, A 18/3, A. 1437, 1-3.

<sup>4</sup>A. Naef, Exploration au Mont de Châtel dit: «Bois de Châtel» près d'Avenches. Rapport manuscrit de mars 1910. Archives cantonales vaudoises, Lausanne, AMH, A 18/3, A. 1444. Copie manuscrite au Musée romain, Avenches. Plan B 761.



Fig. 23. Situation du Bois de Châtel par rapport à la ville d'Avenches.

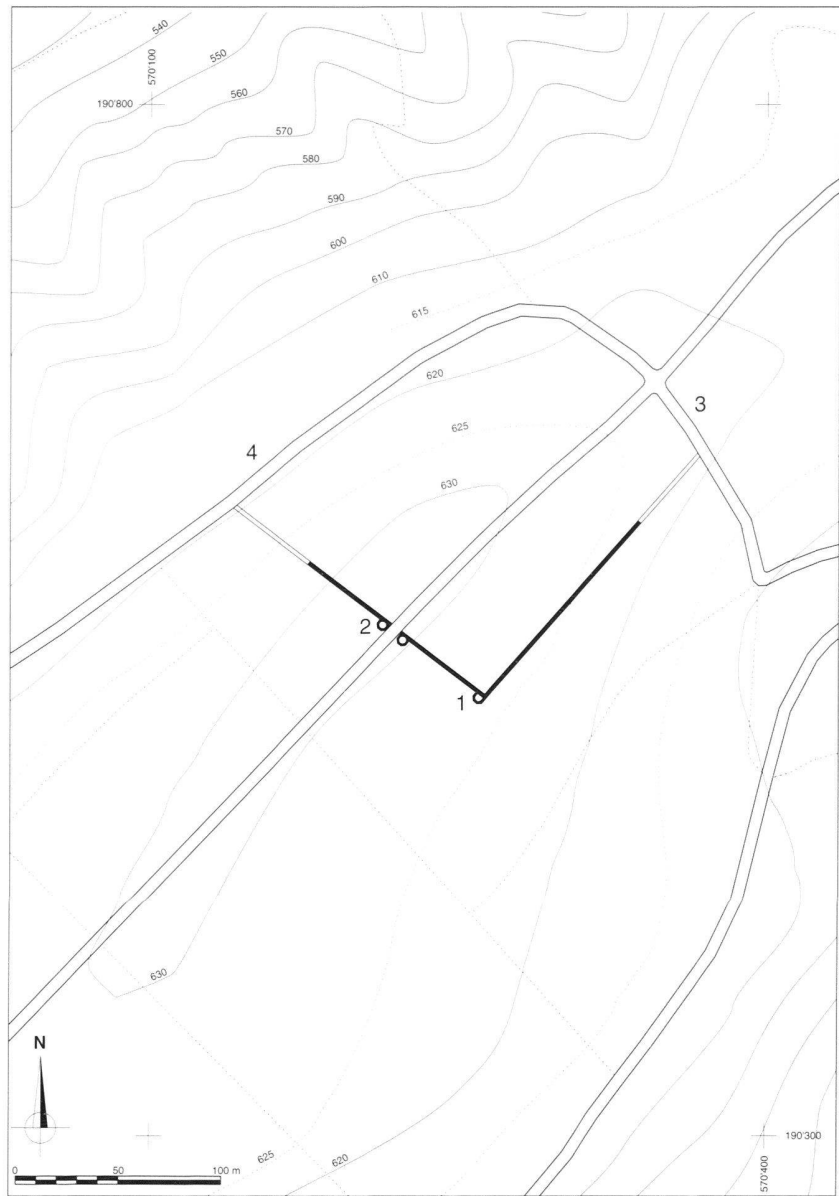


Fig. 24. Avenches/Bois de Châtel. Nouveau report des vestiges du castrum au plan cadastral. Les chiffres renvoient au texte.

partir de la tour d'angle sud. Les récents résultats montrent qu'en réalité ces deux remparts forment un angle légèrement plus ouvert ( $95^\circ$ ). Autre incidence, la tour d'angle se trouve désormais décalée d'une trentaine de mètres plus à l'est. Dès lors, si l'on reprend le postulat des anciens auteurs qui prolongeaient le tracé du rempart sud-est jusqu'au chemin forestier oriental (fig. 24,3), cette muraille ne devrait pas excéder une longueur de 160 m. En ce qui concerne l'enceinte sud-ouest, elle est pour l'instant attestée sur une

distance de 110 m, dotée d'une porte située à hauteur du chemin actuel qui traverse la partie sommitale du plateau. L'extension vers le nord de cette muraille reste à préciser. Cependant, une indication orale, fournie par des ouvriers forestiers, mentionne l'existence d'autres vestiges de ce même mur une cinquantaine de mètres en contrebas, à proximité du chemin nord contournant le plateau (fig. 24,4). Ce témoignage pris en compte, le rempart sud-ouest atteindrait également une longueur d'environ 160 m.





Fig. 25. Avenches/Bois de Châtel. Vestiges de la tour d'angle sud du castrum. Vue du nord-ouest.

La localisation des fortifications des versants nord-ouest et nord-est n'entrant pas dans le cadre de cette intervention, cette problématique est donc réservée pour des recherches à venir. L'emprise totale de ce camp ne peut donc être précisée pour l'instant, mais elle peut être estimée à environ 22000 m<sup>2</sup> au minimum.

Ces investigations ont également permis de corriger le plan de la tour d'angle sud qui était jusqu'ici restituée sous une forme hexagonale en saillie des deux murailles, alors qu'en réalité elle se situe dans le prolongement du rempart sud-est et n'est débordante que du côté sud-ouest. Avec ses cinq faces extérieures régulières de 2,30 m de côté, elle s'apparente désormais aux tours de la porte sud-ouest.

Les sondages n'ont révélé aucune trace de couche archéologique. Le très rare mobilier céramique récolté lors du dégagement des pans de murs remonte aux II<sup>e</sup> s. et III<sup>e</sup> s. (un seul tesson est daté du IV<sup>e</sup> s.). Il est cependant insuffisant pour aborder le problème de la chronologie du site.

De quand date le *castrum* du Bois de Châtel? A-t-il été occupé et pendant combien de temps? Fût-il même achevé? Quelle en était l'organisation intérieure? Autant de questions auxquelles seules des investigations d'envergure programmées seraient à même de répondre.

J.-P. Dal Bianco  
FPA